

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 128 (2007)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** SAR

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Contrôle du miel et publicité

J'informe toutes les apicultrices et tous les apiculteurs de la SAR que le matériel de publicité suivant est à disposition :

Cabas, sacs en plastique avec nouveau label à 0.20 fr./pièce

Fiches-réclame «Miel Suisse de qualité», nouvelle impression à 0.20 fr./pièce.

Ainsi que 2 panneaux publicitaires qui sont à disposition pour les expositions ou marchés pour la promotion du nouveau Label, à réserver auprès du responsable :

Ulrich Zaugg  
Route de Clarmont  
1116 Cottens  
Tél. 021 800 31 96  
courriel : [ulrich.zaugg@hotmail.com](mailto:ulrich.zaugg@hotmail.com)





## LE MIEL SUISSE, UN PRODUIT NATUREL ET DE QUALITÉ!

### Le miel ... naturel

Agent essentiel de la pollinisation des arbres fruitiers, des plantes d'ornement et des prairies, l'abeille produit aussi un miel naturel de grande qualité et d'une pureté incomparable !

Les soins attentifs des apiculteurs au moment de la récolte, de l'extraction et du conditionnement du miel en font un produit d'une qualité irréprochable.

Le Label d'or de la Fédération des Sociétés Suisses d'Apiculture garantit un produit pur, exempt de résidus, récolté dans les règles de l'art et mis en pots dans les conditions optimales.

**Le miel suisse avec « Label d'or » est un produit sain, naturel et de grande qualité !**



MIEL DE QUALITÉ  
Produit par des apiculteurs contrôlés



### Le miel ... depuis toujours

De tout temps, les hommes ont utilisé le miel pour leur consommation. Ce fut même le seul édulcorant naturel employé pendant des siècles ! Dans l'Antiquité, il était considéré comme nourriture des dieux et source d'immortalité. Hippocrate, médecin de la Grèce Antique, prônait déjà l'utilisation du miel pour ses vertus thérapeutiques et pour augmenter les performances des athlètes pendant les Jeux Olympiques.

Aujourd'hui, le miel produit en Suisse est caractérisé par sa diversité, sa qualité, son goût et son arôme incomparables. Nos conditions climatiques font que la production de miel suisse n'est pas très élevée, mais la diversité de la flore que butinent nos abeilles en fait un véritable délice pour le palais...

### Le miel ... qualité suisse « Label d'or »

Le « Label d'or » garantit que l'exploitation apicole est régulièrement contrôlée par des spécialistes qui s'assurent du respect des normes les plus sévères dans la conduite du rucher : élevage des abeilles dans les règles de l'art, hygiène irréprochable lors de la récolte et du conditionnement du miel, produit exempt de résidus indésirables, etc.

D'autre part, je vous informe que le nouveau contrôle du miel donne satisfaction. Il y a des régions où il se fait nettement plus de contrôles qu'auparavant. A ce jour, fin juillet, 80 certificats ont pu être délivrés et la saison n'est pas encore terminée.

Je vous souhaite une bonne fin de saison apicole et des bidons pleins de miel de forêt.

**U. Zaugg**